

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

## CONSEIL DE COMMUNAUTÉ Séance du 14 janvier 2020 à 18h30

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 <sup>ème</sup> délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



**Absents excusés :**

SAINT PIERRE DE CURTILLE  
VIONS

Sylvie L'HEVEDER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Charles-Adrien LOUIS  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Thibaut DERRIEN  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Alicia CHARDON  
Rafik ES-SLASSI  
Wassila BOUJNANE  
Elina QUAY-THEVENON

B&L Evolution  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des services  
Directrice du pôle Aménagement  
Directeur des services à la population  
Directeur financier  
Responsable juridique et des assemblées  
Chargé de mission Air – Energie - Climat  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles  
Contrôleuse de gestion  
Réfèrent comptable – Service Finances  
Assistance du service Urbanisme / Habitat  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 56 Année : 2020

Exécutoire le : 24 JAN. 2020

Affichée le : 24 JAN. 2020

Visée le : 23 JAN. 2020

### *TRANSITION ENERGETIQUE* **Programme d'actions immédiates**

---

Monsieur le président rappelle que la situation climatique mondiale est préoccupante et mobilise les citoyens dans le monde entier.

Le dernier rapport du groupement d'experts intergouvernementaux du climat (GIEC) du mois de septembre 2019 alerte encore sur le changement climatique en cours. L'impact de ce changement sur la biodiversité, l'ampleur des risques qui pèsent sur notre société, nécessitent que nous mettions collectivement en œuvre des transitions décisives dans tous les secteurs.

Dès 2017, les élus de l'agglomération ont souhaité renforcer leur engagement vers une politique publique en faveur de l'environnement en engageant Grand Lac dans la démarche des "Territoires à Energie Positive" et en visant l'autonomie énergétique renouvelable en 2050.

Cet engagement a été précédé d'actions, tournées depuis déjà plusieurs années vers la transition énergétique, comme notamment la mise en place d'une pompe à chaleur alimentée par les calories des eaux usées pour chauffer le bassin extérieur d'Aqualac, la mise en place de panneaux solaires sur les bâtiments du siège de Grand Lac, l'utilisation de véhicules électriques, la création de bâtiments mieux isolés.

**Avant même la finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial** approuvé lors de ce même conseil, **les élus ont décidé des mesures concrètes** en matière de production d'énergie renouvelable : les PLUI de l'ex CALB et de la Chautagne intègrent un critère de 32 % d'énergie renouvelable pour toute construction neuve avec une augmentation à 50 % en 2024.

En matière de **mobilité**, Grand Lac a mis en place une **subvention d'aide à l'achat de VAE**, suivi par les communes d'Aix-les-Bains et d'Entrelacs, pour encourager à l'utilisation de moyens de déplacements économes et **moins polluants pour l'environnement** comme le vélo.

Afin de permettre à chacun de connaître les capacités solaires de son habitat, Grand Lac a engagé la **réalisation d'un cadastre solaire** sur l'ensemble de son territoire, qui sera mis à disposition gratuitement de chaque citoyen.

**L'objectif d'autonomie concerne également l'alimentation avec la mise en œuvre d'un "Projet Alimentaire du Territoire" visant à une autosuffisance alimentaire en 2050.** Grand Lac, par délibération du Bureau du 3 décembre 2019, a notamment décidé **d'acquérir l'exploitation agricole de 3.5 hectares dénommé "le jardin des Hautins", afin de préserver sa vocation maraîchère** lors du changement de propriétaire.

En parallèle aux premiers diagnostics énergétiques du plan climat, Grand Lac a souhaité **promouvoir le conseil énergétique aux particuliers** avec la mise en place de permanences décentralisées de l'ASDER sur son territoire.

La communauté d'agglomération soutient également la recherche, à l'échelle européenne, de solutions financières à la transition énergétique, **en soutenant le Pacte Finance Climat Européen**, par délibération du 21 février 2018, et en s'inspirant de ses mesures locales pour l'élaboration de son plan climat : Grand Lac se positionne en effet en tant que facilitateur de la transition auprès de ses communes membres en finançant les actions des Techniciens Conseillers en Energie Partagés, portées par le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie et l'ASDER **afin de proposer aux communes des solutions pour diminuer les consommations de leur patrimoine.**

Depuis le lancement de l'élaboration du plan climat de Grand Lac, les mobilisations citoyennes pour alerter l'opinion publique sur le changement climatique et la nécessaire mise en place d'actions ambitieuses se sont multipliées.

Les élus de l'agglomération de Grand Lac prennent la pleine mesure de la situation climatique, et souhaitent s'appuyer sur le plan climat pour mettre en mouvement le territoire autour d'une transition énergétique aussi ambitieuse que nécessaire. La communauté d'agglomération reconnaît la nécessité de s'engager activement pour orienter son action et permettre à chaque citoyen, chaque acteur du territoire de s'impliquer concrètement et positivement dans la transition.

La communauté d'agglomération, pour répondre à cette nécessité, souhaite orienter son action à travers les engagements suivants :

### **Engagement 1 : Informer et fédérer le territoire autour de la transition énergétique et des enjeux du changement climatique**

Grand Lac met en place des dispositifs permettant une bonne information de chacun des citoyens et une mobilisation de tous en faveur de la transition énergétique. Pour cela, Grand Lac s'engage à :

- **Former l'ensemble des élus et agents** de la collectivité aux enjeux climatiques - *(prévu au budget PCAET)* ;
- Former et animer **un réseau d'ambassadeurs climat** dans les communes du territoire ; *(10k€/an de communication)* ;
- Animer et/ou promouvoir **100 rencontres** d'information et d'échanges avec les différents publics (citoyens, associations, jeunes, entreprises, artisans, collectivités) sur les thématiques climatiques ou environnementales d'ici à 2025. *(20k€/an, prévu au budget Transition Énergétique)*
- Créer une « **Maison du climat** », porte d'entrée unique pour tout acteur souhaitant comprendre les enjeux du changement climatique et agir à son échelle ; *(prévu au budget PCAET, dans le cadre de la PTRE)*

→ **Action immédiate** : Le processus de création d'une plateforme de rénovation énergétique est lancé avec le recrutement en cours d'un chargé de missions. La Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) est une structure assurant un service public de proximité pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments dont les missions sont: accompagner et conseiller les particuliers, mobiliser et structurer des réseaux de professionnels et concevoir des modèles de financements publics/privés.

### **Engagement 2 : Structurer le territoire pour que chacun puisse plus facilement diminuer son empreinte carbone dans sa vie quotidienne**

Chacun doit pouvoir vivre décemment tout en diminuant fortement son empreinte environnementale en vue de pouvoir atteindre la neutralité carbone. Pour cela, Grand Lac s'engage à :

- Permettre à chaque citoyen sur le territoire de **calculer son empreinte carbone** personnelle et de connaître les actions les plus pertinentes pour la réduire ; *(Création d'un outil de calcul : 40K€)*
- Mettre en place les structures et infrastructures permettant à chacun de **décarboner son quotidien** : rénovation de l'habitat, fourniture d'énergie durable ; déplacement doux ou électrique ; consommation responsable et alimentation locale, en vue de permettre l'atteinte de la neutralité carbone ; *(Prévus au budget PCAET, PDU et PAT)*
- **Renforcer la dynamique locale d'économie circulaire** avec l'animation par le service valorisation des déchets des acteurs clés et des citoyens de l'agglomération. *(Budget valorisation des déchets)*

→ **Action immédiate** : Participation de Grand Lac au salon SOLUCIR 2020 les 13 et 14 mai 2020 à Annecy.

### **Engagement 3 : Orienter l'ensemble de l'action de la collectivité pour diminuer son impact environnemental**

Grand Lac mettra en œuvre les actions du Plan Climat en respectant les engagements pris pour diminuer son impact environnemental. Pour cela, Grand Lac s'engage à :

- s'assurer de l'adéquation entre les moyens mis à disposition et les objectifs à atteindre, et évaluer les actions ; *(prévu au budget PCAET)*

- Inclure progressivement une étude des critères de transition énergétique pour tous les investissements de Grand Lac afin de s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs climatiques ; *(prévu au budget PCAET)*
- Proposer la constitution d'un groupe technique de suivi composé d'élus et de techniciens des instances partenaires afin d'évaluer la compatibilité des politiques publiques du territoire avec les enjeux climatiques. *(prévu au budget PCAET)*

→ Action immédiate : Mise en place d'un dispositif de suivi des actions du PCAET, la première réunion de point d'étape aura lieu au plus tard au 30 juin 2020.

#### **Engagement 4, affirmer son engagement auprès des instances publiques supérieures**

Grand Lac s'engage à porter le message d'urgence climatique auprès des instances publiques supérieures et promouvoir à une échelle plus large les mesures permettant l'atteinte effective des engagements, tant locaux que nationaux.

Grand Lac demande enfin le fléchage par l'État et l'Europe de moyens financiers dédiés à la mise en œuvre des actions prioritaires des plans climat, notamment par la territorialisation de la contribution climat énergie.

→ Action immédiate : Grand Lac va proposer à ses partenaires du TEPOS de s'associer dans le Pacte Finances Climat. Ce dernier vise à interpeller les chefs d'Etat et de gouvernement européens pour négocier le plus rapidement possible un pacte qui assurerait pendant trente ans les financements nécessaires à la transition écologique.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- ☐ SOUTIENT la déclaration d'état d'urgence climatique et environnementale portée par le Parlement Européen en date du 28 novembre 2019,
- ☐ DECIDE de mettre en place localement les actions déclinées ci-dessus en réponse à cette situation.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Transition énergétique - Programme d'actions immédiates

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/01/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/01/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3161 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20200114-d3161-DE

---

**Date de décision :** 14/01/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement